



HAL
open science

La famille Martignac : des avocats musagètes en Bordelais

Fabrice Boyer

► To cite this version:

Fabrice Boyer. La famille Martignac : des avocats musagètes en Bordelais. Philippe Bourdin, Jean-Luc Chappey. Réseaux et sociabilité littéraire en révolution, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2007, Histoires croisées, 978-2-84516-340-9. hal-04068356

HAL Id: hal-04068356

<https://uca.hal.science/hal-04068356>

Submitted on 13 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La famille Martignac : des avocats musagètes en Bordelais

F. BOYER

L'intérêt que revêtait à nos yeux un travail biographique sur Jean-Baptiste-Sylvère de Gaye de Martignac résidait dans l'étude des stratégies déployées par une famille de petite noblesse limousine pour traverser les bouleversements qui secouèrent la France entre 1770 et 1830 non seulement sans déchoir, mais encore en réussissant à intégrer l'élite dirigeante du pays¹. Une des clefs de compréhension de ce succès n'est autre que l'activation constante de différents réseaux –solidarités régionales, professionnelles, politiques- par le biais souvent du savoir. Avocats et par là même hommes du livre, Jean-Léonard de Gaye de Martignac –ou Martignac père (1741-1821)- comme son fils (1778-1832), instrumentalisèrent et leur culture et leurs productions intellectuelles et les destinataires de ces œuvres à des fins sociales et politiques. C'est donc sous cet angle que nous analyserons les sociabilités formelles autant qu'informelles dont les réunions scandaient la vie des Martignac, la perception des hommes de lettres à Bordeaux, ainsi que la réception par le public, que nous tenterons de cerner, d'œuvres très diverses.

Le rapport que ces deux avocats entretenaient au savoir connu un net changement avec la Révolution : en-deçà, la fin de l'Ancien Régime vit une émulation intellectuelle, favorisée par la prospérité du port et un optimisme dans l'avenir ; au-delà, l'action politique impérieuse conditionna en grande partie leur perception des Arts et Belles-Lettres.

1. La fin des Lumières à Bordeaux

Être avocat à Bordeaux

Martignac père bénéficia des solides enseignements classiques dispensés au collège de Brive et au collège d'Harcourt à Paris. Il est à noter que *l'Encyclopédie* comme des ouvrages d'origine physiocratiques figuraient dans la bibliothèque des frères de la doctrine chrétienne de Brive. Il quitta le régiment de Flandres en 1765, où il avait grade de lieutenant et s'installa à Bordeaux, où il épousa le 19 avril 1775 une fille d'avocat. La condition d'avocat était enviée car indépendante : Jean-Louis Gazzaniga souligne qu'ils formaient un corps autonome, qui obéissaient à des règles bien précises (licence de droit ; serment ; inscription à un barreau ;

¹. F. Boyer, *Martignac*, Paris, 2002.

stage de plusieurs années), même si, dans la pratique, l'obtention d'une licence de droit pouvait être ravalée au rang de simple formalité administrative². Le prestige du barreau bordelais, qui comptaient 160 avocats à la veille de la Révolution provenait de la qualité de la formation assurée par les avocats réputés, avocats au parlement comme Martignac le devint, aux avocats débutants. Cette filiation intellectuelle était essentielle et explique l'esprit de corps très puissant qui unissait cette communauté. Pour illustration, Emile de Perceval, biographe d'Emérigon, relate comme suit ses débuts :

« [Emérigon] se rend rue Margaux à l'hôtel qu'habitait [Louis] Brochon ; antique demeure [...] aux murs garnis de livres ; [peuplée] d'une foule de jeunes avocats venus prendre des notes, consulter la bibliothèque du maître, selon l'usage seigneurial de l'hospitalité toute aristocratique des grands avocats d'alors ; lesquels avaient table ouverte –intellectuellement– où tout stagiaire pouvait s'asseoir incontinent pour travailler même en l'absence du patron ; s'il était en son logis, sans obligation de lui parler, de le saluer ou de se faire présenter »³.

Que lisait Martignac père? L'inventaire de sa bibliothèque à Beautiran en donne une idée⁴. Les précautions d'usage pour l'utilisation de ces données s'imposent, car aux lacunes culturelles de certains officiels de district s'ajoute l'absence de l'inventaire de la bibliothèque bordelaise du juriconsulte. *A contrario*, en raison de la sélection de son propriétaire, cet échantillon est représentatif de ses goûts. Si l'on suit les catégories retenues par Michel Figeac⁵, afin d'établir un parallèle possible avec les bibliothèques de parlementaires et d'autres nobles de Bordeaux, on obtient le tableau suivant :

². J.-L. Gazzaniga, « Les avocats pendant la période révolutionnaire », dans Robert Badinter, *Une autre justice : 1789-1799*, Paris, 1989, p. 363-380.

³. E. de Perceval, *Le président Emérigon et ses amis (1795-1847), d'après des lettres inédites de Ravez, Lainé, Martignac, Peyronnet*, Paris, Bordeaux, 1903, p. 19.

⁴. Arch. Dép. Gironde, Q 929 : Inventaire de la maison de Beautiran, après mise sous séquestre, 1794. Cf. Annexe.

⁵. M. Figeac, *Destins de la noblesse bordelaise, 1770-1830*, Talence, 1996, t. 1, chap. 5 : « Noblesse et Lumières : culture et société à la fin du siècle d'or bordelais », et spécialement p. 258. L'historien s'inspire des subdivisions définies par M. Marion, *Les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e s.*, Paris, 1978, p. 133 et suiv., en se limitant aux cinq principales. Nous opérons, donc, de même.

-Premier tableau: composition de la bibliothèque de Beautiran, appartenant à Martignac père:

Matières	Titres: en nombre- en %	Volumes: en nombre- en %
Droit	10- 27%	26- 22,8%
Théologie } Sciences et Arts }	0- 0%	0- 0%
Belles-lettres	22- 59,5%	73- 64%
Histoire	5-13,5%	15- 13,2%
Total	37- 100%	114- 100% ⁶

Par le nombre de livres, cette bibliothèque se situe dans la tranche des bibliothèques moyennes (entre 101 et 500 livres), comme plus de 20% des bibliothèques nobles. En cela, elle ne dépare pas. Sa composition est plus originale, en ce sens qu'aucun livre religieux, pas même *L'Imitation de Jésus-Christ* ou la *Bible* n'y figure, de même qu'aucun ouvrage de Port-Royal. Les Sciences, les Techniques et les Arts constituent une lacune dans ce fonds. Pour seul exemple, on ne trouve pas de titre relatif à la viticulture, alors que le domaine possédait des instruments pour la culture de la vigne. Seule discipline à peu près équivalente aux bibliothèques des parlementaires, le Droit, qui se taille, ici, chez un spécialiste de cette question, la deuxième place. Pour l'Histoire, l'intérêt semble surtout porter sur l'Ego-document. Pas plus d'écrit physiocratique que de titre sur la situation politique troublée de l'Ancien Régime finissant, hormis les *Lettres de Mme de la marquise de Pompadour*⁷. Boulainvilliers et autres hérauts de la suprématie nobiliaire se signalent également par leur absence. Mais, c'est la part réservée aux Belles-Lettres, qui ne manque pas de frapper. Avec quelque 60% des titres, elles dominent incontestablement. Il ne s'agit pas d'une bibliothèque d'humaniste : aucun livre rédigé dans une des langues anciennes, hormis un peu de latin juridique. Les titres relevés sont bien contemporains.

⁶. Il faudrait ajouter les « quelques vieilles mauvaises brochures », qui ne sont pas détaillées en raison de leur valeur marchande nulle.

⁷. Nous entendons « Histoire » au sens étymologique du terme, c'est-à-dire au sens d'« enquête », enquête sur soi ou sur les autres : voyages, mémoires, récit de voyage, récit historique.

À y regarder de plus près, on constate que ni *L'Encyclopédie*, ni Montesquieu n'y prennent place. Quant à Rousseau, il est présent grâce à la *Nouvelle Héloïse* et non grâce au *Contrat social*. Des romans d'une incontestable qualité (Marivaux, l'abbé Prévost, R. Challe) et le théâtre forment le socle de la bibliothèque. Le penchant du propriétaire allait aussi vers les écrits d'éducation de la très en vogue Mme de Genlis, préceptrice des enfants du duc d'Orléans, et vers la littérature anglaise moderne, trait de l'époque que le trafic commercial avec la Grande-Bretagne accentuait à Bordeaux. Autre constat notable, les classiques du Grand Siècle sont supplantés par des auteurs de sensibilité préromantique, que l'on songe à Rousseau, au style de Mme de Genlis, à Prévost ou aux romanciers anglais : cette prédilection paternelle dut, chez le fils, contrebalancer le bagage des humanités du collègue. Nous avons affaire, en somme, à une bibliothèque à la fois technique et de « divertissement éclairé ». Sur ce dernier point, elle présente des analogies avec celle du marquis Jean de Razens de Saint-Marc, qui influença directement Martignac fils⁸. La qualité du « divertissement » des oeuvres que recelait son cabinet de travail n'indique par pour autant un naturel « frivole » : on n'aurait garde d'assimiler l'un à l'autre ; la réputation, qui plus est, de sérieux dans le domaine juridique de Martignac père n'était plus à faire. À preuve, le fait qu'il ait été choisi comme inspecteur de la Librairie à Bordeaux pour la Jurisprudence⁹.

Au niveau social, les avocats bordelais plaidants prenaient place au premier rang en Guyenne : une ancienne famille, les Brochon, avait donné des jurats à Bordeaux et la fréquentation des parlementaires et des négociants n'était pas que professionnelle. Ainsi, les modes de vie présentaient de nombreuses similitudes entre ces différentes catégories et ce, malgré l'infériorité incontestable de fortune de la plupart des avocats. Nul étonnement, par conséquent, à retrouver Martignac père dans la loge maçonnique de *L'Harmonie* : appartenir à la Franc-maçonnerie semble avoir été considéré comme une reconnaissance de l'appartenance aux élites de la ville. *L'Harmonie* était marquée par l'esprit des hommes de loi, composée qu'elle était de nombreux avocats et parlementaires, dont la fixité des activités professionnelles explique l'assiduité aux réunions de loge, à la différence des négociants,

⁸. M. Figeac, *Destins [...]*, p. 269. 72,5% des livres de la bibliothèque de ce marquis entraient dans la catégorie des Belles-lettres, soit un chiffre similaire à celui avancé ici.

⁹. *Almanach royal*, [Paris], 1789, p. 495.

comme Johel Coutura l'a bien fait remarquer dans son article sur *l'Etoile flamboyante aux trois fleurs de lys*¹⁰.

*Le Musée*¹¹

Bordeaux jouissait alors d'une prospérité jamais égalée depuis. Les projets de constructions publiques et privés abondaient dans cette cité de quelque 100 000 habitants, animée par le négoce colonial et par le commerce des vins, qui l'élevèrent au rang de premier port français. A preuve l'édification par Victor Louis du Grand Théâtre, terminé en avril 1780, qui permit à Bordeaux d'égaliser les grandes villes européennes en matière d'équipements culturels. Dans ce contexte propice au arts, l'abbé Dupont des Jumeaux, appuyé par l'intendant, lança, en 1783, le projet du Musée, société à caractère artistique, scientifique, littéraire et philanthropique, fille des Lumières et l'adressa aux personnalités qu'il jugeait marquantes, dont était Martignac père. Ce projet s'insérait dans un contexte aquitain, sur lequel il faut revenir.

Pour quelles raisons, en effet, créer une société savante, quand existait déjà une Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts à Bordeaux, depuis 1712 ? Deux causes, liées entre elles, peuvent être avancées : une « externe » concernait le projet même de la nouvelle institution et une « interne », son recrutement. L'intendant lui-même, pourtant académicien, définit ainsi la spécificité du projet. La citation, pour être longue, mérite d'être citée ici :

« La plupart des villes un peu considérables ont des académies : mais ces sociétés sont toujours bornées relativement au nombre de ceux qui la composent. L'amour des sciences, les travaux des savants s'y trouvent en quelque manière renfermés, et ne parviennent point

¹⁰. J. Coutura, « l'Etoile flamboyante aux trois fleurs de lys », *Dix-huitième siècle*, t. 21, 1989, p. 265-276.

¹¹. Sur le Musée de Bordeaux, la seule étude d'ensemble est due à Marie-Thérèse Bouyssy, *Le Musée de Bordeaux*, D.E.S., Paris, 1967, dactyl. ; sur sa bibliothèque, il faut lire Frédéric Barbier, « Le musée de Bordeaux et sa bibliothèque », dans Louis Trénard, *Les bibliothèques au XVIII^e s.*, Bordeaux, 1989, p. 299-321 ; enfin, une exposition s'est tenue à la Bibliothèque municipale de Bordeaux (BM) à l'automne 2003 (*La vie musicale à Bordeaux au XVIII^e s. : représentations de l'Opéra et concerts du Musée*, s.l., 2003). Il faut ajouter que cette institution détient les papiers de la société savante : seul un vol. est exploitable pour en étudier l'administration et l'organisation (Ms. 829 XIII, 1783-1788).

jusqu'à ces hommes dissipés qui, toujours plongés dans le tourbillon de leurs amusements ou dans la discussion de leurs intérêts, ne s'aperçoivent jamais de ce que leur négligence leur fait perdre. Il arrive de là que ces villes, quelques avantages qu'elles aient d'ailleurs, demeurent toujours arriérées sur une multitude de connaissances : le goût paraît banni de leurs enceintes et l'inaction des talents fait languir les arts. L'objet de votre institution, Messieurs, est d'étendre ce qui est borné et de rendre communes les richesses du petit nombre »¹².

Le projet montre, partant, une évolution par rapport à l'*Encyclopédie*, pour laquelle on entend par musée « tout endroit, où sont renfermées des choses qui ont un rapport immédiat avec les arts et les muses »¹³. L'ouverture sur l'extérieur devint entre-temps cruciale.

Quant à la cause « interne », évoquée déjà par l'intendant, Daniel Roche en fait part, en pointant le conservatisme de cette dernière institution, chasse gardée des parlementaires de la ville : ne furent dénombrés que 67 académiciens ordinaires pour tout le siècle¹⁴, quand le Musée, statutairement, fixa le nombre de ses membres à 150, sans compter les élèves. Ce n'est pas qu'il faille imaginer une lutte entre les deux sociétés, puisque des académiciens participèrent à l'aventure du Musée¹⁵. Mais, l'égalité qui prévalait au sein de loges maçonniques rendait caduque l'exclusion des négociants et celle des avocats –D. Roche ne recense qu'un seul avocat académicien ordinaire à la fin du XVIII^e s.¹⁶. Et J. Coutura, dans les *Francs-maçons à Bordeaux au XVIII^e s.* de souligner que les muséens étaient des aristocrates, des avocats, des abbés, des négociants, protestants comme Lisleferme, catholiques comme Martignac père, juifs comme Rabba, qui, pour la quasi-totalité d'entre eux, dépassaient

¹². [Nicolas Dupré de Saint-Maur], « Discours prononcé par M. Dupré de Saint-Maur », dans *Recueil des ouvrages du Musée de Bordeaux, dédié à la Reine*, Bordeaux, 1787, p. 159-175 et spécialement p. 167-168 : le passage souligné l'est par nous.

¹³. *L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert [Ressource électronique] : ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, contient le texte, les planches et les tables de l'éd. parue entre 1751 et 1780 (vol. de base et suppléments)*, Marsanne, 1999, art. « Musée ».

¹⁴. D. Roche, *Le siècle des Lumières en province*, Paris, 1989, p. 190, p. 200.

¹⁵. D. Roche, *Le siècle [...]*, p. 67.

¹⁶. D. Roche, *Le siècle [...]*, p. 242, note 39.

l'hétérogénéité de leurs conditions et de leurs confessions dans la Franc-maçonnerie¹⁷. La devise du *Musée de Bordeaux* ne fut-elle pas « Liberté, Egalité » ? L'influence maçonne se lit également dans la création des musées en France : Antoine Court de Gébelin, maçon parisien, avait imprimé le premier le mouvement et, à l'image de la dissémination des loges, des musées provinciaux virent le jour qui demandèrent leur affiliation à la société parisienne¹⁸. J. Coutura, néanmoins, insiste sur le caractère totalement profane des symboles et des réunions des muséens, ce qui incline à penser plutôt à un mouvement global de transformation de la société aisée bordelaise, qu'à imputer une relation simpliste de causalité entre un mouvement maçon originel et de supposées émanations.

Les principales parentés, selon nous, entre le projet du Musée et la conception du monde élaborée par les maçons, était la volonté d'une explication globale et la foi proclamée dans le progrès. Joseph Saige¹⁹, dans le *Recueil des ouvrages du Musée de Bordeaux*, revendique l'unité du savoir (p. 8-9), avant de placer le Musée sous la protection des philosophes français, qualifiés « d'hommes de génie »²⁰.

Aussi le choix même du mot « musée » était-il signifiant, puisqu'il se référait à la partie d'Alexandrie consacrée aux Muses, dans laquelle Ptolémée regroupa les savants et les artistes. Cette unité du savoir s'actualisait concrètement dans la diversité des sujets abordés au sein de l'institution. Outre que le Comité général, qui se réunissait toute l'année chaque mercredi soir, hors les vacances parlementaires, prenait les dispositions d'ordre général, il sélectionnait les œuvres soumises à lui et ratifiait les travaux de deux autres comités, l'un de peinture,

¹⁷. J. Coutura, *Les Francs-maçons à Bordeaux au XVIII^e s.*, Marcillac, 1988, p. 21-25. L'Académie, pour sa part, n'accueillit pas de juif (cf. Jean Cavignac, *Les israélites bordelais de 1780 à 1850*, Paris, 1991, p. 350).

¹⁸. A Paris, Court de Gébelin fonda le Musée littéraire en 1780 et Pilâtre de Rozier, le Musée scientifique en 1782. Cf. Henri de la Ville de Mirmont, *Histoire du Musée de Bordeaux*, Bordeaux, 1899, t. 1, p. 13.

¹⁹. Cette même année de 1787, J. Saige faisait paraître à Genève, *Catéchisme du citoyen ou Elémens du droit public français par demandes & réponses ; suivi de Fragmens politiques*. Il y dit que l'Assemblée des notables ne peut être que conseillère et se déclare pour la convocation des Etats-Généraux : « C'est en eux [les Etats-Généraux] qu'en vertu de la constitution essentielle de l'ordre politique et des droits imprescriptibles de la nation Française, doit résider le pouvoir souverain ou législatif » (p. 276-277).

²⁰. *Recueil des ouvrages [...]*, p. 13.

sculpture et architecture, l'autre de musique. Des assemblées générales bimensuelles, s'étalant du 15 janvier au 8 septembre, permettaient à tous les membres de discuter *in fine* des choix opérés par le Comité général. Aussi, lors des séances publiques, dont le nombre ne devait pas être inférieur à quatre, les Bordelaises et les Bordelais pouvaient bénéficier des poèmes, réflexions et travaux de tous ordres, écouter de la musique ou voir tableaux et machines savantes. Dans un esprit d'ouverture, les muséens faisaient un appel à contribution à d'autres qu'eux²¹. L'idée était bien de créer un foyer des Arts, Sciences et Belles-Lettres, dont le rayonnement polariserait toute l'attention des amateurs éclairés et susciterait l'émulation de tous. Cette idée devait s'inscrire dans la ville architecturalement, puisque Gastembide imagina un vaste complexe scientifique et culturel, qui aurait été dominé par un temple d'Apollon.

Ce savoir unique, qui devait prendre place dans un lieu unique, devait faire progresser l'entendement humain. « Tout ce qui peut contribuer aux progrès des sciences et des arts, utiles ou agréables, sera l'objet du Musée dans ses séances générales et publiques. Le but de cette société sera principalement d'exciter l'émulation, d'animer l'industrie et de réunir les talents ». Voici comment commencent les statuts du Musée. Leurs curiosités variées, se portaient vers l'amélioration du sort des laissés pour compte –travaux de l'abbé Sicard sur les sourds-muets-, vers les avancées techniques –expérience faite en montgolfière, concours de physique et de mathématiques- et vers la vulgarisation des savoirs –langues mortes, langues vivantes et sciences.

La bibliothèque du Musée révèle bien cet esprit d'anticipation, de tension vers un futur à échafauder²² : Frédéric Barbier, dans une étude sur le sujet, a montré l'importance de l'actualité aux yeux des muséens –à preuve l'abonnement à de nombreux périodiques, la mise à l'inventaire d'ouvrages sur la gestion de Necker, les *Lettres à M. de Calonne et réponses à celui-ci*- et le caractère utilitaire, dans tous les domaines, de beaucoup de livres²³. Peu de monographies religieuses, des scores faibles pour la Géographie, l'Histoire, au sens moderne du terme²⁴, et le Droit. Si l'explication de la faible part de la Géographie et du Droit tient à la

²¹. « Administration et règlements du Musée », dans *Recueil des ouvrages [...]*, p. 369-391.

²². Sur la lecture à Bordeaux, lire L.Desgraves, « Le livre et la lecture à Bordeaux à la veille de la Révolution de 1789 », *Mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne*, 1989, p. 179-188. La bibliothèque du Musée, comme celle de l'Académie et celle des ordres réguliers, était ouverte au public.

²³. F. Barbier, « Le Musée [...] ».

²⁴. Et non plus au sens défini dans l'étude de la bibliothèque de Martignac père.

complémentarité entre la bibliothèque du Musée et les bibliothèques personnelles « techniques », comme celle de Martignac père à Beautiran, nous suggérons que l'insignifiance de l'Histoire s'origine dans l'attitude des muséens, tournés vers l'avenir.

Quant à la place occupée par les Belles-Lettres, elle n'est pas négligeable : 107 ouvrages, soit 46,2% de la bibliothèque, leur ressortissent et la production abondante des associées et correspondants attestent d'une volonté de briller dans le domaine. C'est avant tout la poésie, qu'ils privilégient, une poésie aimable et, souvent plate, de salon littéraire : odes, fables, idylles, traduction de poètes étrangers, discours en vers... Viennent après les discours en prose et les méditations. Il ne semble pas qu'il y ait eu une hiérarchie des genres. Certaines de ces pièces étaient lues en première partie de séance publique, avant les concerts. A la différence de la qualité des créations musicales de Franz Beck, la littérature ne sortait guère grandie : Pierre Bernadau ne manqua pas dans ses *Tablettes* d'insinuer que le public ne supportait la première partie, que pour pouvoir profiter des airs et des partitions chantés ou interprétés. Martignac père, d'après Henri Chauvot, auteur d'une *Histoire du barreau de Bordeaux de 1775 à 1815*, écrivit quelques vers²⁵. Nous n'en avons pas découvert de lui dans la série 829 des manuscrits relatifs au Musée que conserve la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Connu pour son austérité, il dut écrire par mondanité, comme le fit un autre avocat, Robespierre, auteur de *La coupe vide*. Cette mondanité salonarde comme l'apparente frivolité qui se dégageait de l'analyse de sa bibliothèque personnelle de Beautiran sont à nuancer fortement par les ouvrages et périodiques d'actualité du Musée : nous pensons que Martignac père conjugait à une bibliothèque de délassement à la campagne, une bibliothèque plus sérieuse et plus en prise avec les événements dans son hôtel de Bordeaux.

Pour revenir au Musée, nous avons bien là affaire à une société porteuse d'un projet soucieux de l'autorité royale –à preuve la dédicace à la reine et la protection de l'intendant- progressiste et d'une ouverture, que D. Roche qualifie de « maritime », pour l'opposer à l'idéal terrien des parlementaires. Le fait est que le *Recueil de 1787* revendique des correspondants dans tout le domaine maritime français (La Rochelle, Sables d'Olonne, Guadeloupe, Cap-Français). Qui plus est, cette ouverture se mit au diapason de l'Europe des Lumières, celle du Nord, en prenant des correspondants à Londres, Bruxelles, Stuttgart, Paris. Si, toutefois, la société subsumait les différences existantes entre les religions et entre les états, elle reflétait une division nette entre Bordeaux et son arrière-pays, comme le prouvent les récents travaux de

²⁵. Paris, 1856.

M. Figeac²⁶. Il y avait plus de différence entre le hobereau du Périgord ou de l'Agenais, plus tourné vers les ouvrages d'histoire justifiant sa place dans la société et vers les sujets religieux et le noble admis au Musée, qu'entre ce dernier et le grand négociant juif qu'il y côtoyait.

Nous devons évoquer la confusion que l'unité revendiquée des savoirs entraînait dans la définition « d'homme de lettres ». Le caractère polygraphe est à mettre sur le compte de l'amateurisme distingué que les associés cultivaient. Ils laissaient la spécialisation aux professeurs et aux artistes, qui, eux, en vivaient. Pas de statut social particulier, par conséquent, pour l'homme de lettres bordelais. Pour le public, nombreux relativement (Nathalie Morel-Borotra évalue l'affluence aux concerts autour de 650 à 900 personnes), il reste limité à une frange réduite du port²⁷. Martignac père, en tout état de cause, réussit parfaitement son intégration à l'élite avant-gardiste social et culturelle de Bordeaux. Il devait conjuguer au présent sous la Révolution le verbe « progresser ».

2. De la Révolution à la monarchie constitutionnelle : les Arts troublés.

Le Musée ne résista pas à la pression palpable dès les débuts de la Révolution. Le temps était au présent de l'action et à la rue et non plus aux discussions entre personnes de la bonne société. En 1791, Vergniaud quitta avec fracas le Musée en l'accusant « d'aristocratie ». Des sociabilités de type purement politiques naquirent, formelles et informelles. La plus en vue des sociétés était la Société des Amis de la Constitution, à laquelle Martignac père, choisi pour être officier municipal en mars 1790, n'eut de cesse de se faire recevoir. Cette société domina à Bordeaux, la période qui courut de 1790 à 1792. Elle revendiqua un interventionnisme délibéré en matière artistique, puisque l'un des siens, l'avocat Jean-François Cornu de Boisancourt, prit la direction du Grand Théâtre en 1790, qu'il rebaptisa Théâtre de la Nation²⁸. Après la création du *Charles IX* de Marie-Joseph Chénier le 2 mars 1790, fut

²⁶. M. Figeac, *L'automne des gentilshommes : noblesse aquitaine, noblesse française au siècle des Lumières*, Paris, 2002.

²⁷. N. Morel-Borotra, « Les concerts du Musée », dans *La vie musicale à Bordeaux [...]*, p. 41.

²⁸. Sur Cornu de Boisancourt, cf. Henri Lagrave, Charles Mazouer, Marc Régaldo, *La vie théâtrale à Bordeaux, des origines à nos jours, t. 1 : des origines à 1789*, Paris, 1985, p. 377 et p. 398.

montée la *Mort de César* de Voltaire, le 26 novembre 1790, dont le tableau final fut l'occasion d'une célébration de l'union entre la Nation et le roi. Paul Courteault, dans *La Révolution et les Théâtres de Bordeaux*, affirme que les Amis de la Constitution utilisèrent le *medium* théâtral pour pousser une offensive en faveur de la Constitution civile du clergé²⁹. Nous voyons bien, par là même que le temps court, l'impératif de l'événement présidaient au choix des amis de Martignac père. Un parallèle évident est à dresser avec l'explosion journalistique et la généralisation du quotidien. Nul étonnement à retrouver comme rédacteur en chef du *Journal de Bordeaux*, organe de la Société des Amis de la Constitution, le même Cornu de Boisancourt. Cette politisation de l'art trouva pour principale limite la réception par le public des pièces engagées. Leur succès était relatif, dans cette première partie de la Révolution, comme le constatent H. Lagrave, C. Mazouer et M. Régaldo³⁰. *Charles IX*, pourtant l'œuvre d'un des seuls véritables écrivains révolutionnaires, Marie-Joseph Chénier, ne connut, par exemple, que neuf représentations à Bordeaux.

Nous avons remarqué la présence de Martignac père, lors de la proclamation de la République à Bordeaux en la maison commune le 26 septembre 1792. Pour nous, il eut une réaction de juriste devant la forfaiture royale et cette même logique dut l'animer, lorsqu'il se désolidarisa d'une République montagnarde. Or, la dynamique de violence de la Terreur analysée dans un récent essai par Sophie Wahnich³¹, Martignac père, juriste d'un pays de droit écrit, devait la concevoir comme une régression et comme une confiscation opérée par une minorité d'un pouvoir qui devait être imparti aux hommes politiques, chargés de légiférer et aux hommes de loi, chargés d'interpréter le travail des législateurs. Cette minorité n'était pas « éclairée » pour un Martignac. Il n'est que de lire les lignes dues à un de ses pairs, Jean-Baptiste Brochon :

« [La Société des Jacobins] était formée, en majorité, d'une réunion d'hommes absolument inconnus à la littérature, aux sciences, au commerce et à la jurisprudence, à la bourgeoisie même, aux classes qui ont intérêt à maintenir les institutions sociales et la liberté publique [...] »³².

²⁹. P. Courteault, *La Révolution et les théâtres de Bordeaux*, Paris, 1926, p. 72-74.

³⁰. H. Lagrave, C. Mazouer, M. Régaldo, *La vie théâtrale à Bordeaux [...]*, p. 385.

³¹. S. Wahnich, *La liberté ou la mort : essai sur la terreur et le terrorisme*, Paris, 2003.

³². Abraham Furtado, P. Bernadau, Jean-Baptiste Brochon, *Mémoires de la Terreur* éditées par Anne de Mathan, Pessac, 2002, p. 134.

Un rapport évident s'établissait, donc, dans le milieu où vivait Martignac père entre l'état social –le *negotium*– et le niveau de culture –l'*otium*, justifié par les valeurs classiques de beau et de bon dispensées autour de soi.

Inquiété puis emprisonné, Martignac père s'enferma dans le travail et s'occupa de la carrière de son fils.

Suivant la même idée d'étapes incontournables à suivre dans le *cursus honorum*, Martignac fils devait briller au collège. Il n'y dérogea pas puisqu'il obtint une médaille de la ville de Bordeaux et qu'en 1792 fut publié *Exemples sur la littérature, l'histoire et la politique par MM. de Martignac, Gernon, Bernier, écoliers de rhétorique au collège national de Bordeaux*³³. Puis, à l'instigation paternelle, Martignac fils fut envoyé à Hambourg pour y apprendre les rudiments du commerce et l'allemand. Nous savons, par ailleurs, qu'il entendait parfaitement l'espagnol. Cette connaissance des langues vivantes, qui surprit Schopenhauer en visite à Bordeaux en 1804³⁴, illustre une conception intensive des Lumières, telle que l'entendait Johann Georg Büsch, auteur d'une réponse au célèbre concours de 1784 de l'Académie de Berlin sur l'universalité de la langue française, c'est-à-dire une appréhension volontariste de la complexité et de la richesse des particularités nationales³⁵.

Après avoir tenté la diplomatie, d'où il fut chassé pour ses frasques, puis l'armée, Martignac fils se fixa quelques mois à Paris, où il devait mécontenter ses parents par ses folles dépenses. Il fréquenta surtout beaucoup le milieu littéraire, caressa l'espoir de briller dans cette lice et d'y rester : Pierre de Piis, qui fut correspondant du Musée, ainsi que, selon toute vraisemblance, Rétif de la Bretonne. Le vaudeville, genre nouveau, qui tirait son originalité du mélange entre les pièces chantées et les textes déclamés, le séduisit et il obtint un premier succès littéraire, en écrivant *Esopé chez Xanthus*, qui fut joué le 4 ventôse an IX et qu'Étienne-Auguste Dossion qualifie de spirituel, en 1803³⁶. Martignac fils, encouragé, écrivit

³³. Cet opuscule, trouvé à la BM de Bordeaux, invalide notre première hypothèse sur les études de Martignac fils. Cf. F. Boyer, *Martignac [...]*, p. 35.

³⁴. Arthur Schopenhauer, « [Voyage à Bordeaux] », dans *Voyage à Bordeaux : voyages d'écrivains au dix-neuvième siècle*, Urrugne, 2000, p. 11-12.

³⁵. Jochen Schlobach, « Langue universelle et diversité des Lumières : à propos d'un concours de L'Académie de Berlin en 1784 », *Dix-huitième siècle*, t. 21, 1989, p. 341-356.

³⁶. É.-A. Dossion, *Recueil des couplets d'annonce chantés sur le théâtre du Vaudeville depuis la première représentation d'Arlequin afficheur jusqu'à ce jour*, Paris, 1803, p. 219. Sur le

aussitôt un second vaudeville, que nous avons analysé dans un précédent travail. Bornons-nous à rappeler ici qu'il était écrit en hommage à Rétif de la Bretonne, qu'il témoigne une réelle maîtrise des règles théâtrales et qu'il vaut surtout encore une fois par son esprit. Le mauvais rôle y est joué par un valet, qui aurait profité de l'évanouissement de son maître, blessé en duel, pour s'enfuir avec sa fortune. D'un point de vue de la normativité sociale implicitement défendue ici, cette montée vécue comme anormale du prolétaire, au sens étymologique du terme, renvoie aux débats sur l'accès à la citoyenneté des personnes dépendantes d'autres personnes, dont Pierre Rosanvallon se fait l'écho dans *Le Sacre du citoyen*³⁷. Il n'est pas indifférent que le valet ait contrevenu à la morale : il ne peut, ainsi, se prévaloir de la vertu à même de le racheter, argument avancé en 1792 par Anacharsis Cloots dans sa *Pétition des domestiques*. Rappelé à Bordeaux sur l'ordre de son père, toujours en 1801, Martignac fils rentrait auréolé de ses relations littéraires et précédé d'une réputation flatteuse d'habile et plaisant versificateur. Il fonda une Société des vaudevillistes de Bordeaux avec des amis non seulement issus du barreau, auquel son père le destinait désormais, tels Marc Émérigon, Armand Duranteau, Augustin Ravez, mais encore des négociants, chrétiens, tel Laborde, ou juifs, tel Benjamin aîné Gradis, sans omettre Louis Duhamel, noble et futur préfet. Presque tous appartenaient à la même génération des vingt-trente ans : Émérigon y faisait figure d'ancien (il naquit en 1761). L'exemple parisien est bien évidemment patent. D'après Ernest Labadie, cette société sortit renforcée d'une fusion avec le Comité littéraire qu'animait un autre avocat Philippe Ferrère, poète à ses heures, quoique sans illusion sur ses talents³⁸. Beaucoup de ses productions allant au feu, il appelait cela les mettre en lumière et se disait plaisamment poète *in partibus*. La nouvelle société publia *Les Dîners de la Société littéraire*, qui n'eut que six numéros³⁹. Plus que des problèmes pécuniaires, pourtant bien réels, c'est l'ambition professionnelle qui accéléra la dissolution de la société. Ferrère écrivit alors sur Martignac fils, avocat depuis peu, ces quelques vers :

vaudeville, lire L. Métayer, « Le vaudeville de l'Empire et de la Restauration : Le vaudeville », *Europe*, t. 72, 1994, p. 39-48.

³⁷. P. Rosanvallon, *Le Sacre du Citoyen* [rééd. de l'éd. de 1992], Paris, 2001, p. 155-169.

³⁸. E. Labadie, *La Presse bordelaise pendant la Révolution*, Bordeaux, 1910, p. 264-268.

³⁹. Première livraison : 20 messidor an IX/9 juillet 1801 ; dernière livraison : 20 floréal an X/10 mai 1802.

« *Un des soutiens du vaudeville*
A quitté le sacré vallon
Pour la procédure civile
Et le code Napoléon.
Dans la carrière de Thémis
Puisse, du goût, le jeune apôtre
Cueillir un jour autant de fruits
Qu'il a semé de fleurs dans l'autre ! »⁴⁰.

Pour éphémère qu'elle fût, cette société fut marquante, si l'on en croit les excuses que formula Romain Dupérier, le rédacteur d'une nouvelle revue de poésie sous l'Empire, en 1806. L'année suivante, il revint dans son épilogue sur sa récente découverte des *Dîners de la Société littéraire*, qu'il entendait bien offrir bientôt comme modèle. Il tint parole, puisqu'en 1809, il donna à lire deux pièces de vers de Martignac fils, l'une écrite pour Pierre Baour-Lormian, auteur d'une imitation d'Ossian, l'autre qui prend pour sujet un éventail⁴¹.

Martignac fils sut pourtant reprendre la plume, une plume qui se fit alors courtisane : nous en voulons pour preuve l'apologue dédié à Joséphine, lors du séjour du couple impérial à Bordeaux en 1808⁴² ; le vaudeville flagorneur, écrit avec Alexandre de la Ville de Mirmont, *La Saint-George ou l'intérieur du famille bordelaise*⁴³, qui encense la famille royale et Wellington ou le plus frais spectacle représenté en août 1815 pour la duchesse d'Angoulême⁴⁴. Le jeu scénique de toute évidence avait la préférence de Martignac fils. Il paraît avoir fréquenté avec assiduité les théâtres à Bordeaux, puisque Joanny lia amitié avec lui lors de ses prestations au Grand Théâtre en 1811⁴⁵. Loin de n'être que simples spectateurs, lui et ses amis

⁴⁰. Arch. Dép. Gironde, 9 J 365 : fonds d'Arlot de Saint-Saud.

⁴¹. *Almanach des Muses de Bordeaux : étrennes aux dames par Romain Dupérier*, Bordeaux, 1806 [pas de pagination] ; 1807, p. 115 ; 1809, p. 38-39 et p.84.

⁴². *L'Indicateur*, 27 avril 1808.

⁴³. Bordeaux, 1814.

⁴⁴. Ferdinand de Bertier, *Souvenirs inédits d'un ultra-royaliste*, Paris, 1990, p. 321.

⁴⁵. *L'acteur Joanny et son journal inédit, extraits choisis par M. Descotes*, Paris, 1955, p. 9.

avaient suffisamment d'influence pour mettre en selle des talents prometteurs⁴⁶. C'est cette influence, enfin, qu'avocat général, Martignac fils continua à exercer sur la scène locale jusqu'à sa nomination à Limoges comme procureur général le 15 juillet 1820, en n'hésitant pas à intervenir auprès du préfet Tournon pour faire interdire certaines pièces⁴⁷.

Conclusion :

Le déterminisme du milieu socio-professionnel est patent, dans le cas des Martignac : l'association des valeurs antiques de beauté et de droiture à la possession d'un état de fortune et à la considération publique paraît aller de soi. Il est intéressant, ainsi, de relever que le père s'opposa à la carrière littéraire qu'envisageait un fils en quête d'une voie à suivre. Muséens ou vaudevillistes bordelais n'en vivaient pas, même s'ils appréciaient la compagnie des pédagogues ou des acteurs, dont c'était le gagne-pain. Le public visé par les productions du futur ministre de Charles X ne dépassait pas, du reste, la bonne société aquitaine : la normativité sociale prônée, l'origine des héros, le choix du français châtié, à l'exception de quelques touches de patois local pour le pittoresque, comme la richesse lexicale indiquent clairement la réception souhaitée par l'auteur.

Par-delà ces continuités d'attitude, remarquons le passage de la conception défendue par André Chénier, « Sur des pensées nouveaux, faisons des vers antiques », qui marqua le début de la Révolution, à une pratique inverse : le vaudeville –singe de Thalie- s'imposa comme une forme originale, en puisant dans le répertoire des situations conventionnelles. L'avènement de l'homme nouveau souhaité dès la fin de l'Ancien Régime disparut au bénéfice d'un changement de formes et de ton⁴⁸.

⁴⁶. Ce fut le cas pour A. de la Ville de Mirmont, qui put donner son *Artaxerce*, grâce au cercle constitué autour de Martignac fils. Cf. A. de la Ville de Mirmont, *Œuvres dramatiques*, Paris, 1846, t. 1, p. 5-9.

⁴⁷. AN, F⁷ 9661, pièce 23 : rapport du 20 juin 1819, adressé au cabinet de Decazes.

⁴⁸. H. Lagrave, C. Mazouer, M. Régaldo, *La vie théâtrale à Bordeaux [...]*, p. 430.

Annexe

La bibliothèque de J.-L. de Gaye de Martignac

5 pluviôse an 2/24 janvier 1794.-Beautiran⁴⁹

Source : Arch. Dép. Gironde, Q 929.

Extraction des données relatives à la bibliothèque de Martignac père, tirées de l'inventaire des biens de son domaine dressé par les commissaires de districts accompagnés de deux officiers de la municipalité de Beautiran. L'orthographe et l'ordre de la liste sont respectées. Deux mentions sont spécifiques au format : [en marge de la première ligne], « infolio » ; [entre les références 23 et 24] « Brochures ».

Pour établir les correspondances entre le texte et les notices bibliographiques les plus plausibles au moins quant au titre et à l'auteur, ont été consultés, outre les catalogues de la Bibliothèque nationale de France et de la British library:

Pierre M. Conlon, *Le siècle des Lumières : bibliographie chronologique*, Genève, 1983→, 22 t. parus.

Michel Marion, *Les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e s.*, Paris, 1978, 250 p.

Jean Sgard, sous la dir., *Dictionnaire des journaux, 1600-1789*, Paris, Oxford, 1991, 2 vol.

Jeffrey Ravel, Barry Russel, David Trott, *Base César : Calendrier électronique des spectacles sous l'Ancien Régime et sous la Révolution*, <http://cesar.org.uk>.

1. Loix civiles 1 vol.

Jean Domat, *Les loix civiles dans leur ordre naturel*, Paris, Coignard, 1689-1694, 3 vol. in-4°.

2. Œuvres d'Olive 1 vol.

Giovanni-Paolo Oliva, *Œuvres diverses*, Paris, Ch. Armand, 1758, in-8°.

3. Œuvres de Henryis 2 vol.

Claude Henrys, *Œuvres*, Paris, M. Terrasson, 1738, 4 vol. in-fol.

⁴⁹. Gironde, arr. Bordeaux, c. Labrède.

4. Codex 1 vol.

Jacques Godefroy, *Codex Theodosianus*, J.-A. Huguetan et M.-A. Ravaud, Lyon, 1665, 6 vol. in-fol.

5. Treize volumes de jurisprudence

7⁵⁰

6. Galerie philosophique 2 vol.

Charles-Joseph de Mayer, *Galerie philosophique du seizième siècle*, Paris, Montard, 1782, 2 vol. in-8^{o51}.

7. Théâtre des jeunes personnes 4 vol.

Stéphanie-Félicité Ducrest de S.-Aubin, comtesse de Genlis, *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, Paris, Panckoucke, 1779-1780, 4 vol. in-8°, rééd.

8. Annales de la vertu 2 vol.

S.-F. Ducrest de S.-Aubin, comtesse de Genlis, *Annales de la vertu ou cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, Paris, M. Lambert et F.-J. Baudoin, 1781, 2 vol. in-8°, rééd.

9. Les veillées du château 3 vol.

S.-F. Ducrest de S.-Aubin, comtesse de Genlis, *Les veillées du château ou cours de morale à l'usage des enfants*, Paris, M. Lambert et F.-J. Baudoin, 1782, 4 vol. in-12, rééd.

10. L'histoire du chevalier de Grandisson 4 vol.

Samuel Richardson, *Histoire de sir Charles Grandisson, contenue dans une suite de lettres* [trad. par G.-J. Monod], Gottingue et Leyde, 1756, 7 vol. in-12, rééd.

⁵⁰. Comptés pour 1 titre.

⁵¹. Comptabilisé en Belles-Lettres.

11. Vie de Marianne 2 vol.

Pierre-Carlet de Chamblain de Marivaux, *Vie de Marianne ou les aventures de Mme la comtesse de ****, 1^{re} partie, Paris, Prault, 1731, in-12 ; 2^e partie, Paris, Prault, 1734, in-12, rééd.

12. Maynard 2 vol.

Géraud de Maynard, *Notables et singulières questions de droit écrit jugées au parlement de Toulouse* [éd. par F. Richer], Toulouse, F. Hénault et J.-F. Robert, 1751, 2 vol. in-fol.

13. Histoire de mis Clarice 6 vol.

S. Richardson, *Lettres anglaises ou Histoire de Miss Clarice Harlowe* [trad. par l'abbé Prévost], Londres, Nourse, 1751, 12 t. en 6 vol. in-12.

14. Mémoires d'Argens 1 vol.

Jean-Baptiste Boyer, marquis d'Argens, *Mémoires de M. le marquis d'Argens*, Londres, 1735, in-8^{o52}.

15. Soldat parvenu 2 vol.

Eléazar de Mauvillon, *Le soldat parvenu ou mémoires et aventures de M. de Verval, dit Bellerose*, Dresde, G. C. Walther, 1753, 2 vol. in-12.

16. Les illustres françaises 2 vol.

Robert Challe, *Les illustres françaises : histoires véritables*, s.l., 1723, Compagnie des libraires, in-12, rééd.

17. Lettres de Pompadour 1 vol.

Claude-Prosper Jolyet de Crébillon, F. de Barbé-Marbois, *Lettres de Mme la marquise de Pompadour, depuis 1753 jusqu'à 1762 inclusivement*, Londres, G. Owen, 1771, 2 vol. in-8°, rééd.

⁵². Comptabilisé en Belles-Lettres

18. Histoire de Clevelas 4 vol.

Antoine-François Prévost, abbé, *Le philosophe anglois ou Histoire de M. de Cleveland, fils naturel de Cromwell*, Paris, Didot, 1731, in-12, rééd.

19. romans historiques 2 vol.

γ⁵³

20. Anecdotes littéraires 3 vol.

Anecdotes ou lettres secrètes sur divers sujets de littérature et de politique, [Amsterdam?], 3 févr.1734-mai 1736, 5 vol. in-8°.

21. La nouvelle Héloïse 3 vol.

Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Amsterdam, M.-M. Rey, 1761, 6 vol. in-12, rééd.

22. Mémoire d'un homme de qualité 3 vol.

γ⁵⁴

23. Recueil de commédie 8 vol.

γ⁵⁵

24. Adelle et Théodore 3 vol.

S.-F. Ducrest de S.-Aubin, comtesse de Genlis, *Adèle et Théodore : lettres sur l'éducation contenant tous les principes relatifs aux trois* Paris, M. Lambert et F.-J. Baudoin, 1782, 3 vol. in-8°, rééd.

⁵³. Comptabilisés pour 1 titre en Belles-Lettres.

⁵⁴. Comptabilisé en Belles-Lettres. Il est difficile de déterminer précisément ce titre (cf. M. Marion, *Les bibliothèques privées [...]*, p. 199.). Hypothèses à avancer : A.-F. Prévost, abbé, *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*, Paris, V^{ve} Delaulne, 1728, 2 vol. in-12 [1^{re} éd. de *Mémoires du marquis ****] ; A.-F. Prévost, abbé, *Mémoires et aventures d'un homme de qualité*, Amsterdam, 1731, 7^e t. in-12 [1^{re} éd. de *Manon Lescaut*]

⁵⁵. Comptabilisé en Belles-Lettres pour 1 titre.

25. Troisième voyage de Cook 1 vol.

James Cook, *Troisième voyage de Cook, ou Journal d'une expédition faite dans la mer Pacifique du Sud et du Nord en 1776, 1777, 1778, 1779 et 1780*, Paris, Pissol, 1782, in-8°, rééd.

26. Tableau de Paris 4 vol.

Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Hambourg, 1781, 2 vol. in-8°, rééd.

27. L'orphelin du Château 4 vol.

⁷⁵⁶

28. Vie et opinion de Trisshandy 4 vol.

Laurence Sterne, *Vie et opinion de Tristram Shandy* [trad. par M. Frénais], Yorck et Paris, Volland, 1776-1785, 4 vol. in-12, rééd.

29. Voyage sentimental en France 4 vol.

L. Sterne, *Voyages imaginaires, songes, visions, et romans cabalistiques*, Amsterdam et Paris, 1788, t. 28, in-8°.

30. Georgina, 4 vol.

Ann Howell, *Georgina : histoire véritable* [trad. par M. V***], Genève et Paris, Maradan, 1788, 2 vol. in-12.

31. Edouard et Sophie 2 vol.

Edouard et Sophie, roman traduit de l'anglois, Londres, Paris, De Senne, 1788, 2 vol. in-12⁵⁷.

32. Mémoire de Montpensier 8 vol.

Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, *Mémoires de Mlle de Montpensier, fille de M. Gaston d'Orléans*, Paris, Le Breton, 1728, rééd.

⁵⁶. Comptabilisé en Belles-Lettres.

⁵⁷. L'adresse de Londres est fausse.

33. Mémoires du baron Tott 2 vol.

François de Tott, *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*, Amsterdam, 1784, 2 vol., in-8°, rééd.

34. Coutumes de Bordeaux 2 vol.

Simon-Anthoine-Delphin de Lamothe, *Coutumes du ressort du parlement de Guienne, avec un commentaire pour l'intelligence du texte*, Bordeaux, 1768-1769.

35. Œuvres de Loiseau 2 vol.

Charles Loyseau, *Œuvres* [éd. par C. Joly], Paris, V^{ve} Aubouyn, 1666, in-fol., rééd.

36. Instituts de Boutaric 1 vol.

François de Boutaric, *Les institutes de Justinien conférés avec le droit français*, Toulouse, G. Hénault et J.-F. Forest, 1738, in-4°, rééd.

37. Commentaire de l'ordonnance 1 vol.

7⁵⁸

⁵⁸. Comptabilisé pour 1 titre en Droit.